

Date de dépôt: 14 novembre 2007

Rapport du Conseil d'Etat
au Grand Conseil sur la pétition : Sauver le projet de réinsertion
socio-professionnelle pour les femmes à Zone Bleue

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 4 novembre 2005, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une pétition qui a la teneur suivante :

L'association halte garderie « Zone Bleue » est un lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 5 ans et propose des stages de réinsertion socio-professionnelle à des mères de famille, à des jeunes femmes en rupture scolaire ou professionnelle; elle existe depuis 9 ans. Des éducatrices expérimentées animent et encouragent ces femmes à reprendre un travail, des études ou tout simplement de la confiance en elles-mêmes.

Ce projet de réinsertion sera malheureusement supprimé à la fin de cette année, n'ayant trouvé aucun financement. C'est pourquoi l'équipe de stagiaires et d'anciennes stagiaires de « Zone Bleue » se sont réunies pour défendre la situation difficile des femmes à Genève.

Cette mesure entraînerait non seulement la suppression des 3 ateliers : projet professionnel, histoire de vie et cours intensif de français, mais aussi, la possibilité aux femmes de se rendre utiles dans un cadre reconnu professionnellement.

Ce projet, nous paraît indispensable et tout à fait approprié dans cette Genève multiculturelle.

NB. 415 signatures
M^{me} Victoria Pozo
10, chemin des Ouches
1203 Genève

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

En date du 4 mars 2005, le service de la prospective de l'office cantonal de l'emploi (OCE) a rencontré les représentants de Zone Bleue pour examiner la possibilité de mettre en place une mesure du marché du travail (MMT) individuelle destinée aux demandeurs d'emploi.

A l'issue de cette rencontre il avait été convenu d'un commun accord que cette mesure serait testée sous la forme d'un cours individuel et que le prix par participant serait fixé sur la base de l'examen du budget que devait remettre Zone Bleue au service compétent.

Depuis cet entretien, l'OCE est toutefois resté sans nouvelles de la part de l'association Zone Bleue, malgré diverses relances. La mesure évoquée ci-dessus n'a donc pas pu être testée. Au vu du temps écoulé, il est raisonnable de penser que l'association Zone Bleue a renoncé à ses projets et que cette pétition est devenue caduque.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Charles Beer